

# Anthropologie générale

## 1. Introduction :

L'ethnocentrisme est le fait de s'intéresser avant tout à soi-même et d'envisager les autres cultures à travers ses propres schémas de pensée, à travers ses propres symboles et son propre système de valeurs.

## 2. Le champ de l'anthropologie :

L'évolution de l'espèce humaine est différente de celle des autres espèces. En effet, l'homme a influencé son évolution biologique inconsciente en faisant intervenir des facteurs culturels (ex : règles de mariage qui en excluent certains).

L'anthropologie se différencie des autres sciences car elle vise l'étude de l'espèce humaine dans sa totalité.

L'ethnographie est la science qui décrit les populations. Actuellement, la recherche est basée sur le travail de terrain au cours duquel le chercheur observe et décrit.

Grâce à la monographie (ouvrage qui décrit un groupe personnellement observé par l'auteur) l'ethnologue décrit et analyse des phénomènes culturels particuliers (objets, coutumes, traditions).

L'ethnographie est la phase expérimentale de la recherche anthropologique, elle tient lieu de laboratoire.

Le champ des études anthropologiques s'organise donc autour de quatre pôles :

- Le pôle culturel.
- Le pôle naturel.
- La synchronie : étude des sociétés et des cultures à un moment donné de leur histoire, généralement au présent.
- La diachronie : étude des sociétés et des cultures à travers le temps.

L'archéologie s'intéresse aux cultures du passé, aux civilisations révolues ainsi qu'à leur évolution dans le temps. On peut dire que l'ethnologie commence où l'archéologie s'arrête.

La linguistique est la science qui étudie le langage. La langue est un fait culturel puisqu'on l'utilise comme critère pour distinguer l'homme de l'animal. C'est aussi grâce au langage que la vie sociale peut s'organiser et se perpétuer.

La sociologie s'est limitée, en général, à l'étude de la société dont fait partie le sociologue, en l'occurrence, la société industrielle moderne tandis que l'anthropologue tâche de comprendre une société extérieure à la sienne.

L'anthropologie étudie les sociétés de dimension modeste alors que la sociologie travaille avec des sociétés très complexes.

En conclusion, l'anthropologie vise à une connaissance globale de l'homme :

1. Elle s'efforce de connaître les sociétés appelées à tort primitives afin d'en dégager les spécificités. Par-là, elle contribue à sauver des pans entiers de l'héritage culturel de l'humanité.

2. Etablissant des relations entre les peuples étrangers, elle vise à nouer un dialogue transculturel à l'échelon planétaire.

⇒ L'anthropologie peut espérer promouvoir une plus grande solidarité entre les peuples basée sur une meilleure compréhension et sur une estime réciproque.

Une des méthodes de l'anthropologie est l'enquête de terrain. Celle-ci implique :

1. Une immersion totale dans la vie des gens.
2. L'observation participante : apprendre les différentes façons de vivre autant en vivant qu'en voyant.
3. Un apprentissage de la langue.
4. Un travail de longue haleine.
5. Une résistance morale et physique.

L'enquête ethnographique s'effectue le plus souvent dans des groupes humains étrangers de petite dimension. Par rapport au monde occidental, ces sociétés sont assez homogènes, leurs techniques sont plus rudimentaires et il faut aussi noter l'absence d'écriture.

Il n'y a pas de charnière réelle entre « primitifs » et « civilisés » mais un type de repère commode : la possession de l'écriture. Une société qui peut accumuler des connaissances, approfondir et sélectionner ses acquis, les diversifier, les spécialiser, devient plus complexe.

**Lévi-Strauss** parle de :

- Sociétés à histoire froide (sociétés traditionnelles) : elles sont très ordonnées. La structure de la société, ses traditions, ses mythes mettent l'accent sur l'équilibre, tout vise à combattre le désordre.
- Sociétés à histoire chaude (sociétés modernes) : elles sont très hétérogènes et sont déchirées par leurs contradictions.

Les termes « tribu » et « tribal » sont à éviter car ils sont statiques par rapport à la réalité.

⇒ Pour distinguer un groupe social particulier, partageant une certaine culture, on préférera le terme « ethnie » ou « groupe ethnique ».

### 3. La diversité humaine :

Diversité biologique : tous les êtres humains appartiennent à une seule espèce appelée Homo Sapiens. A l'intérieur de cette espèce, il n'y a pas 2 individus identiques sur le plan génétique (sauf les vrais jumeaux). Cependant, on y observe un ensemble de caractères physiques communs qui différencient les populations les unes des autres à la surface du globe.

L'Homo Sapiens ne peut se reproduire avec d'autres animaux ( $\neq$  espèce animale) : nous constituons donc un système génétique fermé. Par contre, au sein d'une espèce, on peut assister à des regroupements d'individus, pour des raisons géographiques, par exemple. Ces sous-espèces peuvent se reproduire entre elles, échanger des gènes. Elles constituent, donc, des systèmes génétiques ouverts.

Vu le nombre de caractères à prendre en considération, la différenciation en sous-espèces est arbitraire (conventionnelle) ⇒ la majorité des anthropologues a renoncé à la notion de race.

La diversité résulte de :

1. L'adaptation au milieu : la pression sélective du milieu va éliminer certains gènes.

⇒ Il existe ainsi des liens entre les caractéristiques biologiques et le milieu, particulièrement le climat.

L'étude de l'anémie falciforme montre l'influence du milieu sur la génétique :

A l'état homozygote, ce gène provoque une anémie fatale. Mais à l'état hétérozygote, les individus ayant ce gène sont relativement immunisés contre une forme de la malaria.

⇒ Dans les régions qui subissent la malaria, la fréquence du gène de l'anémie falciforme est très grande.

2. Le métissage : brassage génétique.

3. La dérive génétique : dans une population considérable, le patrimoine génétique tend à rester stable. Au contraire, si la population est petite, il tend à changer car la disparition d'un gène particulier est d'autant plus probable qu'il y a peu de porteurs de ce gène dans la population.

⇒ Effet fondateur : celui qui fonde une lignée qui s'isole provoque une plus grande fréquence de ses gènes dans sa descendance.

4. Les mutations : modifications accidentelles de la structure biochimique des gènes ⇒ apparition de nouvelles variantes de caractères héréditaires.

NB : Influence de la culture sur la « race ». L'homme peut modifier certaines pressions sélectives (ex : des conventions sociales peuvent limiter le mariage en fonction de critères particuliers).

Facteurs qui font qu'une culture peut se développer :

1. Echanges interculturels, nouvelles façons d'exploiter le milieu, inventions.
2. Les cultures isolées stagnent.
3. L'ouverture des cultures vers la nouveauté.

⇒ Ce ne sont pas les différences génétiques entre les sous-espèces humaines qui sont la cause des différences culturelles.

### 3.1. Réflexions sur le racisme :

1. Le racisme résulte plus de la diversité culturelle que de la diversité physique.

2. Ce qui catalyse les haines raciales c'est ce qui est à la fois proche et différent.

3. Si la limitation des naissances est une des façons efficaces de lutter contre le racisme elle n'est cependant pas la seule :

- Nous devons porter un effort particulier sur l'éducation. L'anthropologie a donc pour but de rendre l'étranger moins étrange.

- Il est important de promouvoir une attitude d'esprit qui permette un rapprochement, un dialogue.

- Nous devons prendre conscience de l'ethnocentrisme ( le fait de voir tout à travers le prisme de sa propre culture) qui nous habite.

### 3.2. Le concept de « culture » :

1. Il a été créé pour caractériser certains aspects du comportement qui sont particulièrement développés dans l'espèce humaine, même s'ils ne sont pas tout à fait absents chez d'autres animaux.

2. Cette diversité s'observe dans toutes les activités :

- Les habitudes alimentaires, les manières de table.

- La pudeur.

L'homme apprend une très grande partie de son comportement après sa naissance, grâce à l'éducation alors que chez le petit animal une grande part du comportement est inné.

⇒ Le concept de « culture » s'applique à l'ensemble des comportements humains qui ont une caractéristique commune d'avoir fait l'objet d'un apprentissage social.

### 3.3. Distinction culture réelle/culture idéale :

1. La culture idéale est la façon dont les gens expliquent les comportements idéaux, qui sont ou ne sont pas suivis (ex : normes).

2. La culture réelle est explicite, c'est ce que les gens font et pensent dans leurs activités quotidiennes.

### 3.4. Distinction étic/émic :

1. Etic est le point de vue, en principe objectif, de ceux qui n'appartiennent pas à la culture concernée.
2. Emic désigne le point de vue subjectif des membres du groupe concerné.

### 3.5. La société :

Au sens large, une société est un groupe d'individus unis par des rapports suivis entre eux et présentant une certaine identité géographique et culturelle, notamment au plan linguistique et symbolique.

### 3.6. L'influence du milieu naturel sur la culture :

Il est incontestable que le milieu a une influence considérable sur la culture et, particulièrement, sur la technologie, la culture matérielle.

D'autres échappent à une influence du milieu : les structures sociales et politiques.

On constate que toutes les cultures ont développé :

- Des méthodes pour régler les relations entre ses membres et pour transmettre les connaissances.
- Des rapports familiaux.
- Une explication de l'univers tel qu'il est connu par ses membres.
- Des forces et des êtres surnaturels qui sont utilisés pour expliquer les phénomènes qui échappent à l'entendement des membres de la société.

Chaque culture apparaît donc comme un ensemble cohérent. Chaque élément d'une culture est intégré aux autres et si on change un élément cela aura généralement des répercussions sur l'ensemble.

Cependant, la diversité des cultures humaines ne doit pas être vue comme quelque chose de statique, comme un catalogue figé.

Les différences culturelles sont dues :

- A un désir profond chez l'homme de se distinguer des autres, de s'opposer.
- Tant à l'isolement qu'à la proximité.

Aucune culture n'est supérieure : chaque culture doit être évaluée en ses termes propres et non selon les critères d'une culture extérieure, comme la nôtre, même si on a toujours tendance à considérer sa culture comme supérieure. On parle aussi souvent de cruauté des civilisations primitives, mais c'est la société occidentale qui a inventé les camps de concentration !

## 4. L'évolution de la pensée ethnologique :

### 4.1. Histoire de la discipline : les précurseurs :

Les débuts de l'ethnologie se confondent avec les débuts de l'intérêt pour les cultures étrangères.

#### 4.1.1. Pendant l'Antiquité :

1. **Hérodote** (Grèce) aborde déjà les problèmes ethnologiques tels que la diversité des systèmes de descendance et le déterminisme géographique.

2. **César, Pline, Tacite** (Romains) décrivent, eux, les populations qu'ils combattent.

#### 4.1.2. Durant le Moyen-Age :

1. **Khaldoun** (14<sup>e</sup> S) propose une théorie générale de l'histoire où les relations sociales jouaient un rôle important dans la formation des Etats.
2. **Marco Polo** (13<sup>e</sup> S) fut le premier Européen à visiter la Chine.

#### 4.1.3. Durant la Renaissance :

L'Europe prend réellement conscience de l'existence d'autres cultures.

2 courants :

- Ceux qui considèrent que « les sauvages » ne sont pas des êtres humains.
- Ceux qui idéalisent ces sauvages car ils vivent encore à l'état de nature( **J.J. Rousseau** affirme que l'homme est « naturellement bon » et que la civilisation est une régression car elle oblige l'homme à jouer un rôle, ce qui l'empêche de comprendre la diversité culturelle).

- En 1822, la British Association for the Advancement of Science se dote d'une section d'anthropologie.
- En 1839, se fonde la Société anthropologique de Paris.

- Ensuite, **Boucher de Crèvecœur de Perthes** recueille des outils de pierres taillées et des ossements d'animaux dans la vallée de la Somme.

⇒ Il pose le problème de l'évolution de l'humanité en montrant que notre histoire ne commençait pas avec celles des Grecs et des Romains.

- Publication en 1859 de l'ouvrage de **Darwin** : « De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle » où il montre que l'évolution naturelle s'applique non seulement aux animaux mais aussi aux hommes. Les idées de Darwin vont avoir une influence directe sur la tendance évolutionniste.

#### 4.2. L'évolutionnisme :

Cette tendance résulte de l'émergence de 2 facteurs :

- Le développement des sciences humaines suite aux travaux de Darwin et Cuvier.
- Le triomphe de la bourgeoisie (19<sup>e</sup> S) qui considère la société occidentale comme parfaite.

Les principaux représentants de l'évolutionnisme :

- **Lewis Morgan** US
- **Edward Tylor** GB
- **James Frazer** GB

**Pour les évolutionnistes, les peuples formant l'humanité passent inévitablement par les mêmes étapes qui s'enchaînent de façon univoque les unes aux autres.**

**a) Morgan**, dans son ouvrage : « Ancient Society » (1877), **classait les sociétés selon leur niveau technique :**

Au sommet, il plaçait notre civilisation qui était l'aboutissement d'une évolution dans laquelle il distinguait 3 phases principales :

- La sauvagerie.
- La barbarie.
- La civilisation.

Chacune de ces phases se divisant elle-même en 3 périodes :

- Ancien.
- Moyen.
- Tardif.

**b) Tylor** s'est illustré dans le domaine de l'ethnologie religieuse en formulant sa **théorie de l'animisme** : le primitif aurait pris conscience de l'existence d'un esprit invisible qui est le double du corps visible. Cet esprit vital animerait toute la nature. Les esprits de la nature se seraient progressivement spécialisés pour devenir des divinités, puis ce polythéisme serait devenu du monothéisme. C'est le modèle évolutif des religions.

Tylor a également formulé la **théorie des survivances** (stades culturels antérieurs que l'on retrouve dans une population alors qu'il a perdu tout sens comme, par exemple, le folklore), qui conformerait l'existence de stades successifs dans l'évolution culturelle.

Il a, ensuite, contribué à l'étude de la parenté en définissant la **tekonymie** (on nomme quelqu'un non pas par son nom mais d'après sa relation de parenté. Ex : A est le père de B).

Tylor a aussi apporté une rigueur scientifique à l'ethnologie en introduisant les sources, par exemple.

**c) Frazer** est influencé par Tylor. Selon lui, on pourrait reconstituer une histoire universelle en mettant en corrélation des données prises dans toutes les cultures.

Frazer n'a jamais été sur le terrain ⇒ plus littéraire que scientifique.

Il a apporté des contributions importantes au niveau de l'analyse des symboles, de l'interprétation de la magie et de la religion, du totémisme et de l'exogamie.

#### 4.2.1. Critique du point de vue évolutionniste :

- Il n'y a pas d'évolution unilinéaire, identique pour tous.
- Les différents éléments ne sont pas non plus apparus dans l'ordre indiqué. La succession des acquisitions culturelles a même parfois sauté des stades.
- Des populations à la culture rudimentaire peuvent posséder des institutions que les évolutionnistes attribuent au « haut de l'échelle ». Ex : les Pygmées étaient monogames.
- L'influence du milieu peut être grande ⇒ il n'y a pas d'évolution linéaire, identique pour tous les peuples.
- Caractère trop rigide de ces théories ⇒ interprétations tendancieuses.
- Manque de rigueur dans l'interprétation des données.

Cependant, l'absence de conception raciste chez les évolutionnistes doit être soulignée. Ce sont des racistes, comme Gobineau, qui s'empareront de la théorie pour affirmer la supériorité des peuples de race blanche.

#### 4.3. Le diffusionnisme :

**Pour les diffusionnistes, les cultures évoluent non pas sous l'effet d'un mouvement profond mais par contact entre elles** (par exemple, une invention se produit en un point puis se diffuse progressivement).

##### 4.3.1. L'école historico-culturelle allemande et autrichienne :

**a) Frobenius** (géographe) a distingué des cercles culturels (« kulturkreise ») identifiables à partir d'un certain nombre de caractéristiques communes résultant de contacts historiques dans une zone définie.

**b) Ankerman et Graebner** (Allemagne) furent frappés par les ressemblances que présentaient différents objets des collections du Musée de Berlin ce qui laissait supposer une filiation entre certains peuples.

Leur schéma explicatif général voulait que tout développement culturel parte d'un centre, d'un foyer et se diffuse aux alentours comme des ondes dans une mare. Un tel modèle n'envisageait pas d'obstacles à cette diffusion.

c) Les recherches de Graebner ont été poursuivies par **Schmidt** et ses élèves.

Ils sont restés dans l'optique des cercles culturels et se sont posé une question importante : quelles sont les raisons du refus ou de l'acceptation ?

#### 4.3.1.1. La critique du diffusionnisme :

- En l'absence de données ils ont dû se borner à opérer des classifications dans les cultures existantes.
- Ils n'envisageaient pas d'obstacles à la diffusion de la culture.
- Il ne suffit pas que des objets soient semblables pour pouvoir affirmer une unité culturelle. Ce n'est pas non plus parce que deux objets, deux institutions sont les mêmes qu'ils ont une origine commune.

#### 4.3.2. L'hyperdiffusionnisme anglais (ou migrationnisme ou héliocentrisme) :

##### **Principe du diffusionnisme poussé à l'absurde.**

a) **Perry** et **Smith** défendent la thèse que le monde a été entièrement civilisé au départ d'un unique centre de dispersion culturelle : l'Égypte ancienne.

#### 4.3.3. Les tendances analytiques américaines :

a) **Boas** est l'un des premiers à avoir rassemblé des matériaux ethnographiques à l'occasion d'une mission à la Terre de Baffin en 1887. Il est le père de l'anthropologie aux États-Unis.

Les diffusionnistes américains font preuve d'un esprit critique beaucoup plus grand. Cette tendance analytique américaine a mis en évidence la complexité des facteurs qui caractérisent les civilisations.

#### 4.4. Le fonctionnalisme :

**Les fonctionnalistes considèrent qu'une culture doit pouvoir se comprendre dans son aspect contemporain, actuel, sans faire référence au passé ⇒ ils se détournent de la diachronie et placent leurs études dans la synchronie.**

Ils considèrent que dans une culture tout s'intègre intimement. Pour eux, un fait culturel ne peut être compris que dans son contexte.

a) Pour **Malinowski** (Polonais naturalisé anglais), une culture doit être envisagée comme une totalité cohérente, et tous les aspects qu'elle présente, parenté, politique, économie, religion, ne peuvent en aucun cas être interprétés séparément.

Malinowski fut l'un des premiers à effectuer des enquêtes de terrain, ce qui est lié au fait qu'il faut étudier les sociétés de l'intérieur.

b) **Radcliffe-Brown** (GB) a une image moins rigide de la notion de fonction que Malinowski.

Véritable fondateur de l'anthropologie sociale actuelle, il annonce le structuralisme.

Le fonctionnalisme marque un tournant important dans l'évolution de la pensée anthropologique :

- Il marque le développement de l'anthropologie sociale.

- Il inscrit l'anthropologie dans une perspective synchronique.
- Il insiste sur la cohérence culturelle.

#### 4.5. L'influence de la psychanalyse et de la psychologie :

**a) Freud** avait tenté d'expliquer l'origine des règles et des institutions sociales en appliquant au groupe les données de la psychologie individuelle et particulièrement de l'inconscient dont il avait montré l'importance dans le comportement individuel. Ses théories ethnologiques sont actuellement tout à fait dépassées.

**b)** Un mouvement va tenter, à partir de 1930, de dégager les caractéristiques psychologiques correspondant aux différences culturelles :

- L'accent est sur la façon dont on vit sa culture.
- On analyse la façon dont la culture a été intériorisée et comment elle conditionne les comportements.
- La culture est envisagée comme une totalité.

**c) Benedict** va proposer de distinguer 2 patterns culturels, 2 modèles culturels. Toutes les cultures pourraient se ramener à ces 2 types psychologiques :

1. Le type « dionysiaque » : population individualiste, valorisant l'agressivité, la violence et l'émotion.

Ex : Les Indiens des Plaines.

2. Le type « apollonien » : population conformiste, attachée au rituel, évitant toute manifestation émotionnelle.

Ex : Les Pueblos du Sud-Ouest des Etats-Unis.

**d) Mead** s'attachait à comprendre la façon dont l'individu reçoit sa culture. Elle a constaté, en étudiant l'éducation des enfants à Samoa et à Bali, l'absence de crise d'adolescence dans ces cultures.

Elle a aussi joué un rôle important dans le mouvement féministe aux Etats-Unis.

#### 4.6. L'influence de la sociologie (sur l'ethnologie française) :

**a) Durkheim** a réveillé l'intérêt pour l'ethnologie en France vers le 19<sup>e</sup> S :

Pour lui, l'étude des phénomènes sociaux doit s'abstenir des jugements de valeur et être basée sur le positivisme, c'est-à-dire sur l'observation concrète, directe des faits sociaux.

Il s'est intéressé à l'inceste, au totémisme et à la parenté en se basant sur les aborigènes australiens.

**b) Mauss** est le véritable fondateur de l'ethnologie française. Il a formé la première génération d'ethnologues français professionnels qui sont allés sur le terrain.

Il parle de dons et de contre-dons qui, selon lui, forment un réseau d'échanges sociaux qui sont au fondement de la société elle-même. Selon lui, ces dons dépassent le cadre de la seule activité économique pour former un réseau d'échanges sociaux qui sont au fondement de la société ⇒ si l'on considère certains faits sociaux isolément, on les déforme.

**c) Van Gennep** étudia la technologie en montrant l'importance du rôle des techniques dans l'ensemble du social. Il travaille aussi sur le folklore français.

Son nom est attaché à l'expression « rites de passage », c'est-à-dire les rites qui marquent le passage entre les différentes étapes de la vie comme le baptême, le mariage, les funérailles.

**d) Griaule** a l'un des premiers compris toute l'importance des recherches de longue haleine.



#### 4.7. Le structuralisme :

**L'analyse structurale vise à restituer, au-delà du désordre apparent, la logique cachée qui caractérise les créations de l'esprit humain, et qui permettent d'appréhender des catégories universelles de l'esprit humain comme, par exemple, le dualisme, la symétrie, ...**

a) **Lévi-Strauss**, né à Bruxelles en 1908, a donné son véritable développement à cette tendance. Pour lui, l'anthropologie « objective » doit viser à dégager les caractéristiques fondamentales de la vie sociale, qui, selon lui, relèvent des catégories universelles de l'esprit humain. Cette démarche intègre donc en partie Freud.

Pour adopter une méthode rigoureuse, Lévi-Strauss emprunte à la linguistique une partie de ses modes de raisonnement.

Dans « les structures élémentaires de la parenté », il montre que les règles de parenté et de mariage servent à assurer la communication des femmes entre les groupes.

⇒ La prohibition de l'inceste, que l'on rencontre dans toutes les sociétés, s'explique par le désir d'échanger des femmes avec les membres d'autres groupes.

Lévi-Strauss montre que le sens d'un mythe ne peut être saisi qu'en tenant compte de la position qu'il occupe par rapport à d'autres mythes au sein d'un groupe.

Exemple : toutes les langues utilisent des sons et jouent sur des oppositions entre ces sons pour communiquer. Les diverses cultures ont organisé les différents sons chacune à leur façon mais on s'est rendu compte que toutes opposaient voyelles et consonnes.

⇒ On utilise un triangle vocalique qui est fondé sur l'opposition naturelle mais organisé culturellement.

Lévi-Strauss va transposer ce triangle dans le domaine culinaire en partant de l'hypothèse que les habitudes culinaires se déploient dans un champ sémantique organisé triangulairement.

Le structuralisme s'attache aux relations entre les cultures et à l'étude d'éléments qu'elles ont en commun. Cette structure est faite de plusieurs éléments dont aucun ne peut subir un changement sans que cela n'ait de répercussion sur les autres éléments.

b) **Heusch** poursuit le travail de Lévi-Strauss.

#### 4.8. L'influence marxiste :

Pour les anthropologues influencés par le marxisme, il faut analyser les différentes sociétés à partir de leur économie, et plus spécifiquement il faut se baser sur le concept fondamental de mode de production élaboré par Marx :

La production des biens dans la société (infrastructure) détermine tout le reste, c'est-à-dire le social, la politique, l'idéologie, ... (superstructure).

L'étude ne doit pas se limiter à l'observation des aspects visibles, il faut rechercher la logique sous-jacente.

⇒ Le marxisme vise à rétablir la dimension diachronique dans les études ethnologiques car il faut étudier l'évolution des structures économiques ⇒ Cette dimension permet de réconcilier, dans une certaine mesure, anthropologie et histoire.

Les principaux représentants de cette théorie sont :

**a) Meillassoux**

**b) Godelier** tente de concilier les concepts marxistes avec ceux du structuralisme. En effet, ces 2 tendances ont en commun d'essayer de trouver la logique cachée des choses.

#### 4.8.1. Critique de la tendance marxiste :

- Modèle élaboré pour analyser la société capitaliste occidentale  $\Rightarrow$  l'application de ces concepts aux sociétés traditionnelles est souvent discutable.
- Enfin, si l'influence de la sphère économique est importante, il est difficile d'admettre que tout est déterminé par elle.

#### 4.9. L'anthropologie appliquée :

Le développement de l'anthropologie est en partie lié à l'expansion coloniale car elle a fourni aux anthropologues des exemples de contacts, souvent catastrophiques, entre les cultures traditionnelles et la culture occidentale.

On appelle **acculturation** le processus d'acquisition des caractéristiques d'une culture par une autre. Ce processus peut porter sur certains aspects de la société ou sur une grande partie de celle-ci et peut être facile et rapide ou, au contraire, lent et difficile.

Pour de nombreux projets de développement, la participation d'anthropologues serait très utile car on assiste à un gaspillage énorme avec des projets qui ont été conçus en chambre par des ingénieurs, des agronomes ou des médecins sans connaissances préalables des réalités sociales et symboliques.

Pourquoi ne fait-on plus appel à eux ?

1. Les projets de développement sont souvent au profit des habitants de la capitale ou des multinationales plutôt qu'au profit des villageois.
2. Les anthropologues sont partisans de projets peu spectaculaires, ne permettant pas de vendre des équipements lourds.
3. Réticences d'ordre éthique des anthropologues.

#### 4.10. La psychologie évolutionniste :

Elle examine l'influence de notre évolution génétique sur notre comportement.

L'idée de base est que le cerveau humain, comme n'importe lequel de nos organes, s'est façonné en vue de perpétuer l'espèce, et donc de transmettre des gènes à la génération suivante.

Par exemple, il est probable que l'idée d'une relation unique et durable, le mariage pour la vie, n'est pas si naturelle que ça : la monogamie n'est pas si naturelle. En effet, sur 1154 sociétés, presque 1000 permettent la polygamie

On a constaté que si le fait d'être triste est naturel et connu dans toutes les cultures, la dépression, l'angoisse et l'anxiété prolongées ne sont guère connues dans les sociétés traditionnelles. Elles semblent bien être provoquées par notre modernité.

## 5. La structure sociale : Quelques principes de base :

L'étude de l'organisation sociale est le fil conducteur le plus commode pour aborder l'analyse des sociétés et des cultures traditionnelles car ce sont les relations sociales, et plus particulièrement les relations de parenté, qui sont à la base de toute l'organisation du groupe.

Comme la majorité des comportements culturels, l'organisation sociale suit des modèles établis culturellement et transmis de générations en générations.

Ainsi, toutes les cultures ont un système social, c'est-à-dire un ensemble d'institutions (dispositifs créés en vue de répondre aux nécessités de la nature humaine et des fonctions indispensables à la vie sociale). C'est une réponse culturelle aux problèmes universels relatifs aux :

- Relations biologiques : organisation basée sur l'âge, le cycle de la vie individuelle, le sexe, ...
- Relations spatiales : le groupe social de localisation ou de résidence (foyer, mariage), le voisinage ou la communauté.
- Relations d'agrégation sociale : famille, éducation, hiérarchie.

Souvent, les chercheurs ont distingué 2 catégories différentes d'organisation sociale :

1. Les organisations sociales auxquelles on appartient automatiquement, obligatoirement, c'est-à-dire fondées sur la parenté, le sexe, l'âge.
2. Les organisations reposant sur une association libre : club, groupe initiatique, ...

## 6. La parenté :

### 6.1. L'importance et le rôle de la parenté :

Comment expliquer l'intérêt des anthropologues pour la parenté ?

- Raisons historiques : les 1ers savants se sont intéressés aux cultures étrangères pour comprendre le fonctionnement des institutions sociales dans notre société.
- Le colonisateur a dû faire face à des problèmes sociaux et légaux nés de la confrontation de pratiques juridiques différentes profondément influencées par la parenté.
- Lévi-Strauss, dans son livre « les structures élémentaires de la parenté », constate :
  1. Qu'il existe, dans toutes les sociétés, une prohibition de l'inceste.
  2. Que cette prohibition aurait pour fonction principale d'amener les hommes à se distinguer les uns des autres et à échanger des partenaires matrimoniaux, c'est-à-dire à s'organiser socialement.

Dans beaucoup de sociétés, tous les membres du groupe sont unis par des relations fondées sur le fait qu'ils sont du même sang (consanguinité) ou qu'ils sont unis par mariage (par alliance).

Dans toutes les sociétés, c'est de la procréation et de l'éducation des enfants que dépendent la reproduction de la force de travail et la perpétuation du système social ⇒ pression contre le célibat.

### 6.2. Qu'est-ce que la parenté ?

Chez nous, la parenté désigne essentiellement nos parents par le sang et dans une moindre mesure nos parents par alliance. Mais dans notre société, l'essentiel de la parenté réside dans les liens qui unissent les enfants à leur père et mère, qui sont les parents par excellence.

Ce n'est pas le cas dans toutes les sociétés : Chez les Nuer, il existe 2 formes de mariage inhabituelles mais parfaitement légitimes :

1. Mariage fantôme : veuve qui se remarie avec le frère de son mari ou un autre membre du groupe du défunt. Les enfants de ce second mariage seront considérés socialement comme les enfants du 1<sup>er</sup> mari décédé.
2. Mariage entre femmes : une vieille femme importante se marie avec une jeune fille qu'elle acquiert en l'échangeant contre des vaches. La jeune femme peut alors avoir des enfants grâce à des amants. Les enfants seront définis socialement comme ceux de la « femme mari » qui sera donc considérée comme leur père.

⇒ Il y a un écart entre paternité physique et celle qui est assignée par la société ⇒ il faut distinguer :

- Paternité biologique ou naturelle : elle englobe tous les hommes et les femmes descendant en ligne directe ou en ligne collatérale d'un ancêtre commun. Elle est pratiquement impossible à délimiter.
- Paternité sociale : elle est l'ensemble des individus qui sont désignés sous le vocable de parents, qui sont reconnus comme tels par la société en cause. C'est la parenté qui donne la clé de la succession, la source de l'héritage, de la transmission de valeurs spirituelles.

### 6.3. Définitions et conventions :

Nous distinguons les individus avec qui nous sommes apparentés en fonction de leur :

- Sexe (fils/fille).
- Génération (oncle/tante).
- Différence d'âge au sein des générations (cadet/aîné).
- Ligne directe ou filiation linéaire (père, frère, fils) >> ligne collatérale (oncle, neveu, cousin).
- Alliance (beau-frère/belle-sœur).

On peut distinguer les termes de parenté en fonction de leur champ d'application :

- Un terme de parenté est dit **descriptif** : lorsqu'il ne peut désigner qu'une seule catégorie de parents, à l'exclusion de tout autre (père, mère, ... ne peuvent désigner qu'un seul parent).
- Un terme de parenté est dit **classificateur** : lorsqu'il peut désigner différents individus n'ayant pas exactement le même lien de parenté par rapport à Ego (oncle, tante, ... peuvent désigner plusieurs parents).

En général, on utilise de plus en plus des abréviations pour les termes de parenté élémentaire.

La terminologie de la parenté est la suivante :

- Ego : est l'individu de référence.
- Cousins parallèles : sont les enfants du frère du père et de la sœur de la mère.
- Cousins croisés : sont les enfants du frère de la mère et de la sœur du père.
- Cousins patrilatéraux : du côté du père.
- Cousins matrilatéraux : du côté de la mère.

## 7. La filiation :

Pour chaque individu, de nombreuses relations de parenté sont donc possibles.

On appelle **parentèle** ou groupe parental l'ensemble des individus qu'Ego reconnaît comme ses parents. Ce terme n'a d'existence que par rapport à Ego.

La filiation est irrévocable, sauf cas extrêmement rare (adoption) et elle suit l'individu durant toute sa vie. Par contre, la plupart des sociétés reconnaissent le caractère révoquant des liens matrimoniaux qui peuvent être dissous par la mort d'un des conjoints ou le divorce.

On parle de filiation entre 2 personnes quand il y en a une qui descend de l'autre ou quand l'une et l'autre descendent d'une troisième personne.

Il existe 2 types de filiation :

### 7.1. La filiation bilatérale (ou cognatique) :

- C'est la plus proche du modèle biologique.
- La parenté se compte tant dans la ligne maternelle que dans la ligne paternelle.
- Les droits et obligations existent dans les 2 familles.

### 7.2. La filiation unilatérale (ou unilinéaire) :

- Elle ne se transmet que par l'homme ou que par la femme.
- Les sociétés traditionnelles sont souvent unilatérales.
- Elle détermine l'ensemble des individus hommes et femmes qui sont conscients de descendre d'un ancêtre commun par les hommes (système patrilineaire) ou d'un ancêtre commun par les femmes (système matrilineaire).

Système patrilineaire	Système matrilineaire
<p>Le diagramme illustre un système patrilineaire. À la base, un triangle noir (homme) est connecté à deux autres triangles noirs (ses fils). Le fils de gauche a une fille (cercle noir) et un autre fils (triangle noir). Le fils de droite a une fille (cercle noir) et un autre fils (triangle noir). Une diagonale coupe le diagramme, montrant que la filiation est transmise uniquement par les hommes.</p>	<p>Le diagramme illustre un système matrilineaire. À la base, un cercle noir (femme) est connecté à deux autres cercles noirs (ses filles). La fille de gauche a un fils (triangle noir) et une autre fille (cercle noir). La fille de droite a un fils (triangle noir) et une autre fille (cercle noir). Une diagonale coupe le diagramme, montrant que la filiation est transmise uniquement par les femmes.</p>
Dans un système patrilineaire, les filles sont membres de la parenté mais ne transmettent pas la filiation.	Dans un système matrilineaire, les garçons sont membres de la parenté mais ne transmettent pas la filiation.

- Dans la majorité des sociétés humaines (2/3), on retrouve un mode de filiation unilatéral.
- On constate que dans un système unilatéral, les cousins croisés ne font jamais partie de la parenté tandis que les cousins parallèles matrilineaires en font partie chez les matrilineaires et les cousins parallèles patrilineaires en font partie chez les patrilineaires.
- Notre société possède un système bilatéral mais nous avons gardé du système patrilineaire, qui était celui des Romains : la transmission du nom de famille dans la ligne paternelle (+héritage).

### 7.3. Les avantages du système unilatéral sur le bilatéral :

1. La parenté bilatérale manque de précision  $\Rightarrow$  la parenté par ligne, si elle s'éloigne de la parenté naturelle, permet un groupement plus structuré des individus.
2. L'organisation unilatérale de la société est schématique et conventionnelle tout en répondant à des nécessités réelles.

3. La filiation unilinéaire facilite la propriété qui reste collective au groupe, il ne faut pas la partager au moment de l'héritage.

#### 7.4. Les types de groupes basés sur la filiation unilinéaire :

##### 7.4.1. Le lignage :

- C'est le groupe le plus simple. Il regroupe les individus qui descendent d'un ancêtre commun connu, ce dernier étant une personne réelle. Le lignage est une structure dynamique et il peut se diviser et se subdiviser en des segments plus petits appelés lignages segmentaires.
- Un groupe basé sur la filiation patrilinéaire est un patrilignage.
- Un groupe basé sur la filiation matrilinéaire est un matrilignage.
- Dans certains cas, très rares, on peut perdre, par mariage, l'appartenance à son lignage d'origine.

##### 7.4.2. Le clan :

- Il se place un échelon au-dessus du lignage.
- Il regroupe également des individus (morts et vivants) qui descendent d'un ancêtre commun mais, dans ce cas, cet ancêtre remonte tellement loin dans le passé qu'il a un caractère mythique  $\Rightarrow$  filiation ne peut pas être prouvée.
- Dans les filiations patrilinéaires, on parle de patriclans.
- Dans les filiations matrilinéaires, on parle de matriclans.
- Le clan est statique mais la structure démographique du clan est riche, il peut y avoir des subdivisions qui forment des sous-clans.
- La différence essentielle entre les membres d'un lignage et d'un clan, c'est que les membres du lignage peuvent effectivement retracer leur généalogie tandis que les membres du clan ne peuvent pas prouver de filiation.
- Les membres du clan affirment leur appartenance au clan par le port du nom, de parures symboliques et par l'exercice d'obligations et de droits communs  $\Rightarrow$  Le clan vit d'un certain cérémonialisme.

NB : Les lignages et les clans sont responsables collectivement des fautes commises par un de leurs membres.

##### 7.4.3. Les moitiés ou dualités :

- Lorsqu'une société est divisée en 2 groupes unilinéaires, on appelle ceux-ci des moitiés.
- Quels sont les rôles des moitiés ?
  1. Exogamique : il faut se marier avec quelqu'un de l'autre moitié.
  2. Economique : aide mutuelle, services rendus à chaque moitié par l'autre.
  3. Rituel et spirituel : chaque moitié fait des rites pour l'autre moitié (fêtes réciproques).
  4. Administratif : une moitié s'occupe de la chasse pendant que l'autre s'occupe de l'organisation du camp (gardes, ...).

##### 7.4.4. Les phratries :

- Ce sont des clans regroupés, apparentés.
- Chaque clan garde sa spécificité mais il y a une certaine solidarité, un sentiment d'identité entre les membres des différents clans.
- Les phratries sont rares et ont un rôle peu important.

## 7.5. Les fonctions des groupes unilinéaires :

Les 2 fonctions principales étant :

1. D'offrir une base plus large et clairement définie au jeu de la solidarité familiale.
2. De permettre le contrôle et la régulation des alliances matrimoniales.

### 7.5.1. Solidarité et sécurité :

- Ils répondent au besoin universel de sécurité en formant un groupe solidaire face au monde extérieur.
- Inversement, les clans et lignages sont collectivement responsables des fautes commises par leurs membres.

### 7.5.2. Organisation des alliances matrimoniales :

- En général, on ne peut se marier qu'à l'extérieur du groupe : exogamie.
- Si on doit se marier à l'intérieur du groupe, on parle d'endogamie.
- Le nom est souvent à l'échelle du clan et c'est lui qui détermine les empêchements au mariage.
- Les obligations d'exogamie permettent de s'allier avec d'autres groupes, de développer les relations sociales.

### 7.5.3. Rôle économique :

- Dans les populations d'agriculteurs, la terre est souvent la propriété collective du clan ou du lignage. Elle est, en général, gérée par le chef du clan ou du lignage.
- Les clans peuvent aussi posséder en commun des biens matériels comme des temples, des objets sacrés ou cérémoniels, ...

### 7.5.4. Rôle politique :

- Lorsqu'un clan ou un lignage possède des terres que gère le chef, il peut jouer un rôle politique basé sur l'occupation territoriale.
  - Dans beaucoup de groupes, le roi ou le chef ne peut provenir que d'un clan particulier.
- Ex : La lignée des Iroquois dont l'organisation a inspiré le principe fédéral de la constitution US.
- NB : Les Iroquois sont organisés en matrilignages regroupés en matriclans. Des sachems étaient choisis pour maintenir la paix entre tribus et s'occuper des relations et des guerres avec les non-Iroquois.

### 7.5.5. Rôle légal :

- Les clans et lignages sont responsables collectivement des actes de leurs membres et ils représentent collectivement leurs membres dans leurs problèmes légaux.

### 7.5.6. Rôle religieux :

- Les clans et lignages peuvent avoir leurs propres êtres ou forces surnaturels et leurs propres rituels pour les contrôler.
  - Le grand prêtre est souvent le chef du clan. Il joue le rôle d'intermédiaire entre les descendants toujours vivants et les esprits ancestraux du clan.
- Ex : Chez les Hopi, l'organisation des cérémonies joue un rôle capital dans la culture. Chaque clan doit effectuer des cérémonies au bénéfice de tout le village. Les Hopi sont regroupés en clans matrilineaires et exogames.

## 7.6. Problèmes liés aux groupes unilinéaires :

### 7.6.1. Le totémisme :

- Les clans peuvent avoir des noms d'animaux, de plantes  $\Rightarrow$  on remarque que, par exemple, les membres d'un clan « coyote » ne tueront pas ces animaux  $\Rightarrow$  les membres du groupe ont des relations particulières avec leur totem.
- Toutes les populations traditionnelles n'ont pas nécessairement de totem.
- La caractéristique commune aux différentes pratiques totémiques est le besoin des hommes d'organiser de façon symbolique les rapports entre nature et culture.
- Il n'y a pas de lien nécessaire entre le totem et le groupe de filiation.

### 7.6.2. Les rapports entre la filiation et l'autorité :

- Nous avons vu que chez les Iroquois, c'étaient les femmes des matriclans et des matrilignages qui nommaient les sachems (autorités supérieures qui se réunissaient pour aborder différents sujets).
  - Les funérailles et le deuil étaient aussi du ressort des femmes.
  - Comme les décisions étaient prises à l'unanimité, elles pouvaient bloquer une décision qu'elles désapprouvaient.
  - Le rôle des matrones Iroquoises pour décider du sort des captifs est aussi bien connu.
  - On ne peut pas parler, chez les Iroquois, d'un véritable matriarcat (terme qui signifie que le pouvoir, l'autorité appartient aux femmes).
  - Le matriarcat et le patriarcat absolu sont rares.
- $\Rightarrow$  La filiation et l'autorité ne suivent pas la même voie.

### 7.6.3. La matrilinearité est-elle antérieure à la patrilinearité ?

Les évolutionnistes ont cru pouvoir se représenter l'histoire de la famille en 4 étapes :

1. Promiscuité.
2. Filiation matrilinearité.
3. Filiation patrilinearité.
4. Filiation bilatérale.

Les évolutionnistes ont aussi voulu faire appel aux survivances. Voici 3 exemples de prétendues survivances :

#### 7.6.3.1. L'oncle maternel :

Il est l'élément d'autorité dans le système matrilinearité mais il apparaît parfois aussi important dans les systèmes patrilineaires  $\Rightarrow$  les évolutionnistes supposaient que c'était la trace du passage de l'un des systèmes à l'autre.

Il y a d'autres raisons qui peuvent expliquer son importance dans un milieu patrilinearité :

1. Affirmation du rang des individus dans la lignée maternelle.
2. Rôle dans le lien créé par les biens matrimoniaux.

#### 7.6.3.2. La coutume de la couvade :

La couvade est une comédie de douleur d'enfantement, une réclusion obligatoire, des interdits, ... que s'impose le père au moment de l'accouchement  $\Rightarrow$  pour les évolutionnistes, la persistance de l'usage dans une société patrilinearité indiquerait l'antériorité de l'autre système.



Il y a une autre explication sociale à cette coutume : la naissance est un moment dangereux pour l'enfant. Le père le protégerait par cette coutume en n'attirant pas des forces maléfiques.

### 7.6.3.3. La coutume de la teknonymie :

La teknonymie consiste à désigner une personne par rapport à sa descendance. Par exemple, après la naissance de l'enfant, le père est appelé par le vocable : « père de X ».

Tylor a voulu l'expliquer par la persistance d'un usage propre à une lignée matrilineaire.

Mais ce n'est pas la seule explication...

Dans beaucoup de sociétés, l'homme n'est pas complètement réalisé tant qu'il n'a pas un descendant. Pour affirmer avec fierté cet état nouveau, il se donne le nom de « père de X ».

Conclusion : il est évident que, dans certains cas, ces institutions sont peut-être de réelles traces d'un état antérieur mais, si elles peuvent aussi résulter de causes différentes, il n'est plus possible de les considérer comme des « survivances ».

⇒ Il n'y a pas de réponse à la question de savoir si la matrilinearité est antérieure à la patrilinearité.

### 7.6.3.4. Evolution des sociétés unilinéaires :

Le recul des milieux matrilineaires est évident. L'ethnocentrisme des colonisateurs a contribué à imposer les systèmes patrilineaires ou bilatéraux (enregistrement des naissances, carte d'identité).

Dans la société patrilineaire, on constate la présence d'un frein important au développement : les réticences à l'éducation des filles car elles vont quitter la famille lors du mariage et c'est donc un effort en pure perte de les éduquer.

### 7.7. Filiation bilinéaire ou double filiation unilinéaire :

- Les systèmes de filiation bilinéaire sont des sociétés dans lesquels coexistent à la fois un système de filiation matrilineaire et patrilineaire.
- Dans ce type de filiation, les mêmes droits et devoirs de l'individu découlent également des 2 familles dont il descend.
- Dans le cas de la filiation bilinéaire, les 2 lignées conçues sur le système de la parenté linéaire peuvent être source d'avantages et d'obligations mais ceux-ci sont différents ou inégaux.

### 7.8. Filiation indifférenciée ou filiation non unilinéaire ou encore filiation par option :

- Le ramage : est le groupe de parenté auquel l'individu choisira d'appartenir ou d'intégrer ses enfants.
- On retrouve, dans ce système, un mécanisme qui répond au besoin d'assurer à tous une répartition égale des terres, des avantages.
- Ce n'est pas un hasard si la majorité des ramages se rencontrent en Océanie. En effet, les terres cultivables sont rares sur ces îles et le ramage est une forme d'organisation sociale qui permet une certaine flexibilité.

### 7.9. Cas particuliers :

- Parenté en corde (Mundugumor) :
  1. Du côté de la mère : la parenté passe du fils à la fille du fils.
  2. Du côté du père : la parenté passe de la fille au fils de la fille.
- Héritage particulier (Gê et Maoris) :

Les filles héritent de la mère et les fils du père.

## 7.10. L'adoption :

- Action par laquelle on attribue légalement à un enfant de nouveaux parents.
- Dans certaines sociétés, l'adoption est très fréquente. Cela permet notamment, vu la rareté de la terre, de mieux répartir la population en fonction des richesses (Polynésie).
- Cela sert aussi à augmenter le groupe de solidarité car cela accroît le cercle parental dans le cas où on garderait le contact avec la famille d'origine.

## 8. L'alliance matrimoniale :

### 8.1. Généralités :

L'unité familiale de base ou famille nucléaire est l'unité sociale qui exerce le rôle le plus prééminent.

#### 8.1.1. Mariage et relations sexuelles :

- La culture influe non seulement sur les formes de l'accouplement mais elle a aussi organisé, limité et contrôlé les rapports sexuels et les relations qui en découlent.
- Au moins 67% des sociétés recensées n'imposent pas ou peu de restrictions avant le mariage.  
Ex : Les Guerriers Masai apprennent l'art de la guerre dans des camps appelés « Kraal ». Ces guerriers ne peuvent pas se marier mais pendant les années qu'ils passent dans ces camps, des jeunes filles leur servent de petites amies et de partenaires sexuelles.
- La plus grande permissivité se rencontre dans le Pacifique tandis que la région la plus restrictive est la zone du bassin méditerranéen.
- Les rapports sexuels avant le mariage dans les sociétés traditionnelles qui l'acceptent permettent de préparer les futurs époux aux techniques amoureuses.

#### 8.1.2. Limitation des rapports sexuels avant le mariage :

Les sociétés traditionnelles sont surtout préoccupées par :

- La perpétuation biologique du groupe.
- La perpétuation de la culture.
- La transmission ou mieux, le renforcement du statut social.
- Les facteurs de prestige, les facteurs économiques peuvent influencer sur les relations sexuelles pré-maritales.
- D'autres facteurs peuvent avoir une influence, notamment les facteurs religieux.

#### 8.1.3. Obligation du mariage :

- La pression contre le célibat est importante car c'est de la procréation et de l'éducation des enfants que dépendent la reproduction de la force de travail et la perpétuation du système social.

#### 8.1.4. Le mariage : essai de définition :

- Le mariage est une création humaine et une institution sociale.
- L'institution du mariage est, avant tout, une union reconnue socialement entre 2 individus (généralement un homme et une femme) et, par eux, une alliance entre 2 groupes de parents.
- Le mariage implique un ensemble d'échanges ou de transferts de droits et d'objets entre les parties.
- Le mariage est rendu officiel par des cérémonies, des rituels qui attestent de cette union et rendent ses conséquences légales.

## 8.2. Le choix du conjoint :

### 8.2.1. La prohibition de l'inceste :

- On constate, dans toutes les sociétés, une interdiction de l'union charnelle entre certaines catégories de parents consanguins et, en conséquence, l'interdiction du mariage entre eux.
- En général, sont considérées comme incestueuses les relations entre parents et enfants et entre germains (frères/sœurs).
- La prohibition de l'inceste apparaît comme une règle universelle.

#### *Aspect génétique :*

La prohibition de l'inceste viserait à l'amélioration, à la protection de l'espèce humaine.

⇒ C'est une idée encore très largement mais qui ne repose qu'en partie sur la réalité.

Les sociétés traditionnelles qui sont pour la prohibition de l'inceste tendent à multiplier les unions entre cousins croisés.

Par contre, les mêmes sociétés réprouvent comme incestueux le mariage entre cousins parallèles.

#### *Aspects instinctifs et psychologiques :*

Il existe, chez les animaux sociaux, une série de mécanismes sociaux qui ont pour effet de réduire les risques d'inceste.

Ex : Séparation des sexes pendant la plus grande partie de l'année : les mâles ne se joignant aux femelles que pour la saison des amours.

Psychologiquement, le fait de vivre ensemble pendant longtemps aurait une influence sur l'excitabilité érotique.

NB : Le Sim Pua, mariage par adoption de très jeunes filles pour épouser un fils, est souvent un échec.

#### *Aspect social :*

La prohibition de l'inceste peut s'étendre à une série considérable d'individus ⇒ règle d'origine sociale selon certains.

Ex : un Chinois n'épousera jamais quelqu'un qui a le même nom que lui, même s'ils n'ont aucun lien de parenté.

#### *Aspect familial :*

Une explication de type fonctionnaliste met en avant le risque de désorganisation que peut avoir la compétition sexuelle au sein d'un groupe.

#### *Aspect de la recherche d'alliances :*

L'alliance matrimoniale permettrait d'élargir son groupe de parenté et d'augmenter l'intégration sociale. L'inceste se met en contradiction avec ce système d'échange.

*Aspects démographiques :*

Pour assurer un équilibre entre la proportion des femmes et des hommes, il faut que le groupe soit d'une taille importante. Cependant, cette taille importante ne peut pas être car il serait impossible de nourrir ce groupe par la chasse et la cueillette. Ce problème est alors résolu par l'établissement de relations de réciprocité avec les différents groupes locaux.

⇒ Selon Washburn et Lancaster, les conditions de vie des chasseurs/récolteurs les incitent à la prohibition de l'inceste ainsi qu'à l'exogamie.

*Conclusion :*

Pour **Lévi-Strauss**, la prohibition de l'inceste lie nature et culture :

Selon lui, c'est en instaurant cette prohibition, que l'homme aurait cessé de dépendre complètement de la nature pour instaurer un ordre nouveau : la culture.

La prohibition de l'inceste affirme donc à un 1<sup>er</sup> niveau la prééminence du social sur le naturel, du collectif sur l'individuel, de l'organisation sur l'arbitraire.

Cette prohibition s'inscrit dans une pratique sociale plus large : l'exogamie.

8.2.2. L'exogamie et l'endogamie :

- L'exogamie : est l'obligation pour les membres d'un groupe de choisir un conjoint en dehors de celui-ci.
- L'endogamie : est l'obligation pour les membres d'un groupe de se marier à l'intérieur de celui-ci.
- L'union préférentielle : est l'obligation pour un individu de choisir comme conjoint un individu qui présente avec le sujet un rapport de parenté déterminé.
- Un formariage : est une union en dehors d'un groupe endogame.

Il y a plusieurs type d'endogamie :

1. L'endogamie de classe sociale : qui consiste à se marier avec des personnes du même rang social que le nôtre.
2. L'endogamie de religion : qui consiste à se marier avec des personnes de la même religion que la nôtre.
3. L'endogamie géographique : certaines régions d'un même pays sont endogames et d'autres ne le sont pas.

- Chez nous, le choix du conjoint est déterminé par des règles légales. Les dispositions du code civil énumèrent les parents interdits.

Il faut distinguer, selon **Lévi-Strauss** :

1. L'endogamie vraie : qui est un principe inerte de la limitation qui exclut les mariages en dehors de la culture.
2. L'endogamie fonctionnelle (elle peut être mise sur le même plan que l'exogamie) qui est en fait l'exogamie envisagée dans ses conséquences.

- La grande idée de **Lévi-Strauss** a été de montrer que toutes les règles d'exogamie avaient pour but d'instituer un échange.

8.2.3. La théorie de l'échange matrimonial selon Lévi-Strauss :

- Strauss reprend l'idée de Mauss selon laquelle des dons réciproques dans les sociétés traditionnelles sont des faits sociaux totaux.

- Les femmes sont le bien le plus précieux du groupe car elles assurent la perpétuation du groupe.
- Lévi-Strauss compare même l'alliance matrimoniale à une forme de communication : le discours.

#### 8.2.4. Les structures élémentaires de la parenté (Lévi-Strauss) :

On entend par là :

1. Les systèmes qui prescrivent les mariages avec un certain type de parents.
2. Les systèmes qui, tout en définissant tous les membres du groupe comme parents, distinguent ceux-ci en 2 catégories : conjoints possibles et conjoints prohibés.

##### 8.2.4.1. Mariage prescriptif / mariage préférentiel :

- Mariage prescriptif : mariage obligatoire avec une certaine catégorie de parents.
  - Mariage préférentiel : mariage souhaité, encouragé mais pas obligatoire.
- En général, la préférence va au mariage entre cousins croisés... Pourquoi ? Car, dans un système unilinéaire, ils ne font pas partie de la parenté d'Ego.

Il existe cependant des exceptions :

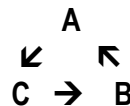
Au Proche-Orient, le mariage avec la cousine parallèle patrilatérale (fille du frère du père) est « la norme ».  
NB : la raison de ce mariage endogamique semble résider dans le désir de garder la femme dans le groupe parental.

- En dehors de ce cas particulier, l'union préférentielle peut avoir d'autres raisons, par exemple, l'intérêt de renouveler des alliances de la génération précédente.

##### 8.2.4.2. L'échange restreint ou mariage symétrique : $A \leftrightarrow B$

- Il est basé sur un nombre pair d'unités échangistes c'est-à-dire que l'échange est réciproque : les hommes du groupe A épousent des femmes du groupe B et réciproquement.
  - Le mariage entre cousins croisés est l'exemple le plus simple de l'échange symétrique ou restreint. En effet, il permet de réciproquer l'échange des sœurs d'une génération à l'autre.
  - Dès que ce système dure plus de 2 générations, on épouse en fait la double cousine croisée ou cousine croisée bilatérale.
  - Système Kariéra : système qui résulte de la superposition d'un groupement sur base matrilineaire et d'un groupement sur base patrilinéaire.
- Dans ce système, la filiation est matrilineaire mais la règle patrilinéaire intervient pour déterminer l'appartenance territoriale.
- Les aborigènes australiens ont encore compliqué le système en considérant 2 lignes matrilineaires + 4 groupes patrilinéaires résidentiels  $\Rightarrow$  système Aranda à 8 sections. Dans ce cas, on épouse la cousine croisée au second degré.

##### 8.2.4.3. L'échange généralisé ou mariage asymétrique :



- Dans le cas de l'échange restreint, la groupe à qui vous donnez des femmes est le groupe qui vous en rend. Ici, la relation est circulaire et non réciproque. Le plus souvent, on favorise le mariage avec la cousine croisée matrilineaire.
  - On peut être dans un système matrilineaire ou patrilinéaire.
  - La circulation des femmes se fait toujours dans le même sens sauf dans le système alterné :
- 1<sup>re</sup> génération : C donne à B qui donne à A.  
2<sup>e</sup> génération : A donne à B qui donne à C.  
3<sup>e</sup> génération : on retourne dans le sens de la 1<sup>re</sup> génération.
- L'hypergamie : est le mariage avec un conjoint de statut supérieur.

- L'hyogamie : est le mariage avec un conjoint de statut inférieur.

#### 8.2.5. Les structures complexes :

- Les structures complexes désignent les cas où l'on se borne à prohiber certains types d'unions.
- Une des formes de mariage dans un système complexe est le mariage par compensation : le groupe du mari donne au groupe de son épouse des valeurs matrimoniales, par exemple du bétail, pour compenser la perte économique que représente le départ d'une femme.
- Les systèmes Crow-Omaha sont des systèmes complexes qui poussent si loin l'effet de contrainte dû à des empêchements de mariages que ces systèmes deviennent finalement des systèmes prescriptifs inconscients.

Le système Crow-Omaha :

Dans ce système, chaque fois qu'une lignée a donné une femme, on en fait un groupe de parents pour plusieurs générations et l'on ne peut plus y prendre de femme.

Ex : Chez les Omaha, patrilineaires, on maintient les relations avec le côté maternel pendant 3 générations.

Chez les Crow, matrilineaires, on maintient les relations avec le côté paternel pendant 3 générations.

Les systèmes de ce type sont répandus en Amérique et en Afrique.

#### 8.2.6. Lévirat et sororat :

- Le lévirat : un homme épouse la veuve de son frère défunt ou, dans une société polygame, les veuves. Cela permet au groupe du mari défunt de garder les droits sur la femme et les enfants.
  - Le sororat : une femme célibataire épouse le mari de sa sœur défunte.
- NB : On parle de polygynie sororale : lorsque l'homme épouse plusieurs sœurs de façon concomitante, c'est-à-dire sans que l'une ne soit décédée.

Dans les 2 cas, certaines sociétés exigent que, seul(e) la sœur ou le frère cadet remplace le(la) défunt(e). Il arrive aussi que l'épouse ou l'époux défunt(e) ne soit pas remplacé(e) par une sœur ou un frère mais par un(e) proche parent(e).

### 8.3. L'établissement de l'alliance :

#### 8.3.1. Aspect cérémoniel :

- Il est très important d'assurer la publicité, la notoriété du mariage.
- Les mariages sont parfois précédés de promesses d'alliance entre les familles ou entre les futurs conjoints (fiançailles).
- Il peut y avoir des rituels religieux ou magiques destinés à assurer le succès, la fécondité de l'union et pour la faire accepter par les ancêtres, les puissances surnaturelles ou divines.

#### 8.3.2. Les formes du mariage :

- La forme du mariage peut être très simple (ex : échange restreint) : il peut être conclu par l'accord des parties et par une certaine publicité donnée à cet accord sans autre cérémonie.
- Dans le cas des structures complexes, le mariage est un échange de tête pour tête. C'est l'échange le plus simple ; les 2 mariages auront lieu en même temps.

##### 8.3.2.1. Mariage par compensation :

- La compensation se fait grâce à des échanges de richesses ou de services.
- Dans les systèmes complexes, il n'y a pas de conjoint préférentiel. On reçoit une épouse si on a de quoi satisfaire aux obligations matrimoniales.

- On parle aussi de « mariage par achat » car on considérait que les biens payés par la famille du marié à celle de sa future épouse étaient équivalents à un prix d'achat.
- C'est dans les systèmes patrilinéaires que les compensations sont les plus importantes car le père de la mariée cède sa fille en échange des biens matrimoniaux mais aussi les enfants de cette fille et toute sa descendance. Tandis que dans le système de filiation matrilineaire, le père de la femme ne fait que céder celle-ci, les enfants à naître restant acquis au groupe maternel.

Il y a 2 sortes de compensation :

1. Les services : le futur mari s'installe pendant un certain temps dans la famille de son beau-père et il travaille à son service pour compenser l'activité de la femme qu'il a prise ou qu'il prendra comme épouse. Cette pratique est dominante dans les situations matrilocales et se poursuit même parfois jusqu'à la naissance du 1<sup>er</sup> enfant (Nuer).

2. Les biens matrimoniaux : l'épouse est échangée contre des valeurs matrimoniales ou biens matrimoniaux. Souvent dans la littérature, on a parlé à tort de dot. Or, dans la société occidentale, la dot était un cadeau en argent, en biens ou les deux, fait par la famille à la mariée pour permettre l'installation de son nouveau ménage.

⇒ La dot représentait simplement une manière d'aider les jeunes époux.

Grâce aux biens matrimoniaux, l'époux s'assure l'acquisition des droits sur la femme et sur ses services, sur son activité économique et éventuellement sur les enfants à naître.

Les biens matrimoniaux ont divers rôles : celui de compensation mais aussi celui de preuve de l'union, de garantie du mariage, ...

Ces biens fonctionnent comme garantie car, lorsque l'union est rompue, il faut les rendre ou, du moins, la plus grande partie.

Les biens matrimoniaux ont souvent un caractère conventionnel presque rituel. Les objets qui servent de valeurs matrimoniales ne peuvent, en général, servir que pour les échanges matrimoniaux.

L'utilisation de biens matrimoniaux en tant que compensation ne signifie pas une dépréciation de la femme aux yeux des populations en cause et la femme souligne même que cela augmente sa valeur personnelle.

#### 8.3.2.2. Mariage par cadeaux :

- Chez les Apaches, l'homme, sous peine d'être déshonoré, devait faire des cadeaux à la famille de son épouse. Ils fonctionnaient comme la preuve de la solidarité, de la générosité dont doit témoigner le mari vis-à-vis des parents de sa femme.
- Chez les Cheyenne, un jeune homme chargeait un beau cheval de cadeaux réunis par sa famille et demandait à une vieille femme respectée de conduire ce cheval au tipi du frère aîné de la fille qu'il voulait épouser.

#### 8.3.2.3. Mariage par capture dit aussi mariage par rapt :

- Les évolutionnistes croyaient que le mariage par capture était la 1<sup>re</sup> méthode que l'humanité primitive avait utilisée pour se procurer des femmes.
- Chez les Hima, il y avait une lutte à la corde de traction entre le clan de la fiancée et celui du fiancé, ce dernier gagnant toujours.
- Chez les Bushmen, lors du repas de mariage, tous les parents de la mariée commençaient à battre le mari. Celui-ci ne pouvait pas lâcher la mariée malgré les coups car, sinon, il la perdait.
- Le mariage par capture a existé mais cela n'a sans doute jamais été la forme principale de mariage.
- Le mariage par capture a des désavantages :
  1. Il ne permet pas une alliance entre 2 groupes.
  2. L'homme qui a capturé sa femme sera désavantagé par rapport à celui qui l'a obtenue par échange.

#### 8.3.2.4. Mariage par enlèvement consenti (fugue amoureuse) :

Dans certaines sociétés, il est plus ou moins accepté culturellement comme échappatoire aux rigueurs des coutumes matrimoniales ou aux pressions exercées par les parents.

#### 8.3.2.5. Mariage par adoption :

Une famille pauvre adopte une fille pour ne pas devoir payer les biens matrimoniaux.

Ex : Supra et Sim pua à Taïwan.

### 8.4. La rupture de l'alliance :

#### 8.4.1. Le divorce :

- Pratiquement, toutes les sociétés permettent, d'une manière ou d'une autre, d'interrompre un mariage mais, en principe, aucune société n'accepte le divorce.
- Les motifs de divorce, bien que très variés, sont presque toujours liés à un non respect des droits et obligations qui découlent du mariage.
- Généralement, l'adultère est motif de divorce mais ce n'est pas universel ; le non respect des obligations domestiques, des compensations matrimoniales et même un mauvais présage lors du mariage le sont également.
- Dans certaines sociétés, les motifs légitimes de divorce varient selon le sexe.

Ex : Dans la société islamique, la femme a peu de motifs légitimes ⇒ la majorité des demandes sont faites par les hommes.

Chez le Tiv, c'est en général la femme qui demande le divorce.

- Chez nous, le divorce par consentement mutuel signifie que l'on ne s'attache pas au motif de divorce et qu'il ne faut pas de motif pour dissoudre légalement le mariage.
- Le divorce ne fait jamais disparaître les liens du mariage, il les transforme : dans notre société, au point de vue de l'état-civil, on ne redevient pas célibataire, on entre dans la catégorie « divorcé ».
- Le divorce pose moins de problèmes dans les sociétés traditionnelles car les enfants vont avec leur mère.

#### 8.4.2. L'annulation du mariage :

C'est-à-dire : la reconnaissance légale qu'en fait le mariage n'a pas eu lieu.

- Dans chaque culture, il semble y avoir une limite, un stade avant le quel le mariage peut être annulé.
- Dans notre société, ce stade correspond à la consommation sexuelle du mariage.
- Dans les sociétés traditionnelles, ce stade est souvent indiqué par l'acceptation d'un objet matrimonial particulier.

Ex : Une vache en Afrique de l'Est.

#### 8.4.3. Le décès :

- C'est la cause la plus fréquente d'interruption du mariage mais, à la différence du divorce, elle n'est pas ressentie comme un échec social.
- Parfois, la disparition du conjoint ne supprime aucune des obligations de la veuve ou du veuf vis-à-vis du disparu.
- La polygamie permet de résoudre la situation de la veuve et son insertion dans la famille d'un parent de son mari défunt.
- Au point de vue des enfants :
  1. Dans une société patrilinéaire : ils restent intégrés au groupe paternel, le remariage de la veuve lui permet de rester avec eux.



2. Dans une société matrilineaire : ils quittent le milieu paternel pour le foyer de leur tuteur légal : l'oncle. Cependant, on ne sépare jamais le jeune enfant de sa mère.
- Lorsque la femme meurt, l'équilibre est rétabli par « compensation » : la femme qui fait défaut sera remplacée soit par une autre femme, soit par la restitution des biens matrimoniaux.

#### 8.4.4. Le remariage :

- Toutes les sociétés ont aussi des règles concernant les remariages. Par exemple, chez nous, il faut attendre un certain temps avant de se remarier après un décès ou un divorce.

### 9. La cellule familiale :

#### 9.1. La famille élémentaire :

- La cellule sociale qui résulte du mariage est généralement appelée famille nucléaire, famille élémentaire ou famille conjugale-natale. Cette famille regroupe donc les époux et leurs enfants.
- Dans notre société, cette famille est l'unité sociale de base.
- Chez nous, le mari est, en général, à la fois partenaire sexuel, père et détenteur de l'autorité ⇒ il assure ou contribue à assurer la subsistance du foyer. Mais dans d'autres sociétés tous ces rôles peuvent être attribués à des hommes différents. Tous ces rôles peuvent être tenus par le frère de la mère, sauf le rôle du partenaire sexuel.
- Dans les sociétés traditionnelles, le foyer peut être tantôt composé de :
  1. La famille conjugale : père + mère + enfants.
  2. La famille consanguine : mère et ses enfants + frère de la mère.
- La durée du temps où les enfants font partie du foyer varie aussi.

#### 9.2. Le rôle de la famille élémentaire :

##### 9.2.1. La fonction sexuelle :

Liberté sexuelle des 2 sexes avant le mariage et absence de confusion entre mariage et monopole sexuel.

##### 9.2.2. la fonction de reproduction :

Le plus souvent la filiation est déterminée au sein de la cellule conjugale mais il existe aussi des filiations sociales et conventionnelles.

##### 9.2.3. L'éducation des enfants :

Elle est assurée par la famille élémentaire mais peut lui échapper assez tôt.

##### 9.2.4. La coopération économique :

On observe une coopération entre les époux dès les formes les plus simples des économies de subsistance. Ex : Chez les chasseurs récolteurs, l'homme chasse tandis que la femme cueille.

La différence sexuelle observée entre les activités vient du fait que la femme doit s'occuper des enfants ⇒ Activités avec une moins grande liberté de mouvement.

Tandis que les hommes ont une plus grande mobilité et une plus grande masse musculaire ⇒ Activités de chasseurs.

La famille élémentaire est souvent incapable de subvenir seule à ses besoins ⇒ Elle se fonde dans un groupe plus large au sein duquel elle trouve la solidarité.

### 9.2.5. Les communautés :

Finalement, les maisons communautaires, chez nous, répondent aussi à des raisons économiques. Le sentiment croissant d'isolement des individus dans notre société y est aussi pour beaucoup.

### 9.3. La famille étendue :

- Les familles étendues sont basées sur une relation entre parents et enfants.
- En système patrilineaire, les familles élémentaires constituées par le fils et les filles non mariées se groupent autour d'un patriarce, d'un « pater familias » dit aussi l'aîné.
- Ces familles étendues intègrent en outre des éléments extérieurs : enfants, orphelins, veuves, vieillards, ...
- Quand les familles complexes sont basées non pas sur un lien de descendance entre parents et enfants mais sur une relation entre germains, on parle alors de famille indivise dite aussi famille multiple ou famille articulée.

### 9.4. Les types de cellules familiales :

La famille nucléaire est soit :

1. Monogame : union d'un homme et d'une femme.
2. Polygame : union dans laquelle sont impliqués plusieurs époux ou épouses.

#### 9.4.1. La monogamie :

- C'est l'union d'un homme à une femme. C'est le type de cellule familiale le plus fréquent.
- Un certain nombre de facteurs limitent les mariages multiples :
  1. Les naissances : il y a plus ou moins un équilibre entre les sexes  $\Rightarrow$  Si un homme a 2 femmes, il y aura un autre homme sans femme.
  2. La société matrilineaire et matrilocale n'est pas compatible avec la polygynie. En effet, l'homme doit vivre là où habitait sa femme  $\Rightarrow$  S'il en a plusieurs, il ne sait pas être partout !
- D'après les évolutionnistes, la monogamie serait l'aboutissement de l'évolution des sociétés mais l'analyse anthropologique contredit cette position.
- Beaucoup d'institutions polygyniques apparaissent en fait comme une série de mariages individuels.

#### 9.4.2. La polygamie :

Elle peut prendre 3 formes :

1. Polygynie : 1 homme + plusieurs femmes.
2. Polyandrie : 1 femme + plusieurs hommes.
3. Mariage de groupes : plusieurs hommes + plusieurs femmes.

NB : La bigamie est une forme particulière de polygamie où un homme se limite à épouser 2 femmes ou où une femme se limite à épouser 2 hommes.

##### 9.4.2.1. La polygynie ou polygamie polygynique :

- C'est le type de mariage le plus fréquent des 3 formes polygames :
- Il faut distinguer la petite polygynie (union d'un homme avec 3 ou 4 femmes) de la grande polygynie (harem : union d'un homme avec des dizaines de femmes). La grande polygamie a pour but de donner au mari du prestige ou des avantages économiques.
- Même si cela semble étrange, dans beaucoup d'ethnies la femme ne s'oppose pas à ce que son mari prenne une 2<sup>e</sup> épouse car cela permet de partager les tâches domestiques et de s'entraider en cas de nécessité.

Résumé du cours d'anthropologie, Hélène Many

- En général, la polygynie fonctionne mieux avec des sœurs = polygynie sororale. En effet, les sœurs sont déjà habituées à vivre ensemble et leur groupe de parenté est le même ⇒ Pas de conflit quant à leur intérêt personnel.
- La 1<sup>re</sup> épouse a généralement plus de prestige et exerce souvent son autorité sur les suivantes. C'est elle qui organise le travail ménager.

#### 9.4.2.1.1. Les raisons de la polygynie :

##### 1. Raisons économiques :

- Désir des femmes (surtout des femmes âgées) de bénéficier de l'aide d'une compagne pour assurer les charges du ménage.
- Rôle économique de la femme.
- Organisation économique liée à l'exploitation des domaines (des foyers) dispersés.

##### 2. Raisons de prestige et raisons politiques :

- Les mariages multiples sont un signe de richesse et la possession de plusieurs épouses actives permet à un homme d'obtenir des ressources plus grandes.
- La polygynie est souvent le fait d'un chef qui noue ainsi des alliances avec des groupes diverses ⇒ rôle politique.

##### 3. Raisons physiologiques :

- Désir profond de l'homme de se perpétuer.
- Dans toutes les sociétés traditionnelles, on considère qu'il vaut mieux espacer les naissances dans le but de pouvoir allaiter les enfants ⇒ on sépare parfois les époux pendant de longues périodes ⇒ la polygamie résout le problème de l'isolement de l'époux.

##### 4. Le lévirat (héritage des veuves) :

- Souvent, le seul salut possible pour les veuves sans ressources est soit de retourner chez leur frère où elles sont malvenues, soit de perpétuer l'alliance en épousant le frère de leur mari défunt.

##### 5. La polygamie est-elle liée au surnombre de femmes ou plutôt des femmes nubiles (fécondables) ?

- De la pénurie d'hommes naît vraisemblablement le recours à la polygynie.
- Le déséquilibre des sexes pouvait naître de la vie plus dangereuse des hommes. Ex : Morts accidentelles durant la chasse, ...

#### 9.4.2.1.2. L'évolution récente de la polygynie :

- La civilisation occidentale, qui ne pratique pas la polygamie, a essayé de la supprimer car aux yeux des occidentaux elle était une coutume barbare.
- A l'O.N.U., au début des années 50, on a voulu déclarer la polygynie contraire aux droits de l'homme. Cette proposition a été bloquée par les états africains.
- La suppression de la polygynie pose beaucoup de problèmes à résoudre. Que va-t-on faire des femmes seules, âgées ou veuves ? Comment pallier la carence d'allaitement des enfants survenant rapidement les uns après les autres ?...

#### 9.4.2.2. La polyandrie :

- La polyandrie pose un problème de définition car il n'est pas toujours clair de savoir s'il s'agit d'un véritable mariage entre 2 hommes et une femme ou, comme c'est souvent le cas, d'un simple abandon par le mari des droits sexuels sur sa femme au profit d'autres hommes, très souvent ses frères.
- Polyandrie fraternelle ou adelphique : elle unit généralement une femme à un groupe de frères.

- La polyandrie est souvent liée à l'élimination des filles (Eskimo) et à la nécessité sous-jacente de limiter la population. Elle peut aussi être recherchée pour transmettre des terres aux frères groupés, de génération en génération.
- La pauvreté explique certaines formes de polyandrie de caractère alors plus temporaire : chez les Lele, il existait une polyandrie rituelle temporaire liée à l'initiation et de caractère religieux.

#### 9.4.2.3. Le mariage de groupes :

- Le mariage de groupe est le type de cellule matrimoniale le plus rare.
- Souvent, le mariage de groupe résulte d'une extension de la polyandrie.

### 10. La résidence :

Dans les sociétés traditionnelles, le choix de l'endroit où les jeunes mariés vont s'établir est réglé par la coutume :

1. Patrilocalité : le nouveau ménage s'installe chez les parents de l'homme.
2. Matrilocalité : le nouveau ménage s'installe chez les parents de la femme.

Ces termes sont souvent remplacés par :

1. Virilocal : quand le ménage établit sa résidence dans le groupe du mari.
2. Uxorilocal : quand le ménage établit sa résidence dans le groupe de l'épouse.

Actuellement, on a tendance à utiliser :

1. Patrilocal : cas où la résidence est avec les parents patrilinéaires du mari.
2. Matrilocal : cas où la résidence est avec les parents matrilineaires de la femme.

Il faut également préciser si le groupe s'intègre ou non au foyer des parents d'un des époux :

- Unilocal : les époux s'intègrent au foyer des parents.  
⇒ Résidence unilocale matrilocale : foyer des parents de l'épouse.  
⇒ Résidence unilocale patrilocale : foyer des parents de l'épouse.
- Si l'on ne précise pas, cela signifie que le nouveau foyer s'établira à proximité sans être confondu avec celui des parents d'un des époux.

- Ambilocal ou bilocal : système dans lequel le couple peut choisir comme résidence l'endroit où vivent les parents de l'un ou de l'autre époux.
- Néolocalité : quand la culture n'impose pas de règle de résidence et que le ménage peut s'installer où il veut.
- Avunculocale : le nouveau couple va vivre chez (ou à proximité d') un frère de la mère (oncle) de l'époux.

Il existe des cas où les règles de résidence ne suivent pas ces catégories :

- L'exemple le plus fréquent c'est quand un couple vit avec les parents de la femme jusqu'à la naissance du 1<sup>er</sup> enfant et déménage alors chez les parents du mari ⇒ matri-patrilocale / matrilocalité temporaire. Cette pratique est souvent liée à celle des compensations matrimoniales par prestation de services.
- Autre forme particulière, mouvement annuel de la zone d'origine du mari à la zone d'origine de la femme = aussi matri-patrilocale.

#### 10.1. Les sociétés patrilinéaires sont patrilocales :

- Les sociétés patrilinéaires sont presque toujours patrilocales.
- Dans une société patrilinéaire et patrilocale, ce sont les hommes de même origine qui assurent la cohésion du groupe car les femmes sont des étrangères.

- **Lévi-Strauss** appelle :

1. Harmonique : un régime où la règle de résidence est semblable à la règle de filiation.
  2. Dysharmonique : un régime où la règle de résidence est opposée à la règle de filiation.
- Il existe cependant des exemples de populations patrilinéaires ayant tendance à opter pour une matrilocalisation pour des raisons économiques.

## 10.2. Les sociétés matrilineaires sont tantôt matrilocales, tantôt patrilocales :

### 10.2.1. Les matrilineaires matrilocaux :

Le mari s'installe dans l'habitation de la femme ou le mari reste vivre dans son propre milieu et rejoint son épouse et ses enfants pour des séjours plus ou moins brefs.

Dans les ménages matrilineaires matrilocaux, les femmes ont souvent plus de prestige.

### 10.2.2. Sociétés matrilineaires et patrilocales :

Les épouses rejoignent leur mari et transmettent la filiation. Les enfants appartiennent au groupe parental d'où les mères sont originaires. A l'âge de raison, l'enfant doit quitter son père pour rejoindre son oncle maternel qui détient sur lui autorité.

### 10.2.3. Sociétés bilatérales :

En général, les sociétés bilatérales adoptent la patrilocalité mais cette option n'est pas universelle.  
Ex : Les Cheyenne sont matrilocaux.

Nous voyons parfois admettre la possibilité d'option de résidence (néolocal) et d'agrégation parentale (filiation indifférenciée avec option).

## 11. La terminologie de la parenté :

- Notre terminologie de parenté est révélatrice du point de vue social : on distingue les membres de la famille conjugale-natale des autres parents. L'accent est placé sur les parents en ligne directe.

- Dans les sociétés traditionnelles, le groupe de parenté est beaucoup plus étendu ⇒ L'assimilation entre collatéraux est beaucoup plus fréquente.

Ex : Chez les Comanche, on désigne tous les parents mâles de la génération du père de la même manière. Dans la génération d'Ego, tous les garçons et les filles apparentés sont désignés comme frères et sœurs ⇒ Pas d'équivalent du terme « cousin ». Par contre, leur âge est pris en considération au point de vue de la terminologie.

- Les termes de parenté renvoient à un statut social. Donc, la façon dont on désigne un individu idéalement détermine comment il faut se comporter vis-à-vis de lui.

⇒ Toutes les personnes ayant le même terme de parenté doivent, idéalement, être traitées de la même façon par Ego.

- **Kroeber** a donné 8 facteurs qui peuvent être pris en compte dans un système terminologique :

1. Différence de génération.
2. Différence d'âge au sein de la même génération.
3. Différence entre parents en ligne directe / en ligne collatérale.
4. Différence de sexe entre parents.
5. Différence de sexe du locuteur.
6. Différence de sexe de la personne par qui passe la relation de parenté.
7. Différence entre consanguins / parents par alliance.

8. Différence de statut ou d'état de la personne par qui passe la relation de parenté.

### 11.1. Système classificatoire généalogique :

Le classement par génération consiste à désigner par un même nom plusieurs personnes appartenant à la même génération en se basant soit sur une classification de la génération des parents d'Ego, soit de la génération d'Ego.

#### 11.1.1. Terminologie hawaïenne :

Tous les membres de chaque génération sont désignés par le même terme :

**Cos X = Cos // = Germ**

#### 11.1.2. Terminologie eskimo :

Distinction entre cousins et frères/sœurs (Germ) mais pas entre cousins parallèles (Cos //) et croisés (Cos X), ni entre patrilatéraux et matrilatéraux :

**[Cos X = Cos //] ≠ Germ**

#### 11.1.3. Terminologie iroquoise + Crow + Omaha :

Les cousins parallèles (matrilatéraux et patrilatéraux) et les germains (frères et sœurs) de même sexe sont désignés par le même terme alors que les cousins croisés sont désignés par des termes différents :

**Cos X ≠ [Cos // = Germ]**

#### 11.1.4. Terminologie soudanaise :

Donne un terme particulier à chaque type de cousin, différent de ceux utilisés pour les germains. On distingue les cousins parallèles / croisés mais aussi les patrilatéraux / matrilatéraux :

**Cos X ≠ Cos // ≠ Germ**

### 11.2. Système classificatoire non strictement généalogique :

On regroupe sous un même terme des individus appartenant à des générations différentes. L'oncle maternel est souvent assimilé au grand-père.

#### 11.2.1. La terminologie Crow :

- Matrilinéaires.
- Familles polygames indépendantes.
- Règle de résidence virilocale.

1. Cos// et Germ sont appelés frère/sœur et leurs enfants petit-fils/petite-fille.

2. Cos X patrilatéraux :

- Le fils de la tante (sœur du père) est appelé père
- La fille de la tante (sœur du père) est appelée sœur du père

3. Cos X matrilatéraux :

- Le fils de l'oncle (frère de la mère) est appelé fils
- La fille de l'oncle (frère de la mère) est appelée fille

- Ce système permet à Ego de maintenir des relations avec ses cousins croisés patrilatéraux pendant 3 générations.

En même temps, il est interdit de prendre la cousine croisée patrilatérale comme épouse.

- Ces systèmes sont complexes car ils se bornent à édicter des empêchements au mariage mais, vu la taille de la population, ils deviennent finalement des systèmes prescriptifs inconscients.

### 11.2.2. La terminologie Omaha :

- Patrilineaires.

1. Cos// et Germ sont appelés frère/sœur

2. Cos X patrilatéraux :

- Le fils de la tante (sœur du père) est appelé neveu.
- La fille de la tante (sœur du père) est appelée nièce

3. Cos X matrilatéraux :

- Le fils de l'oncle (frère de la mère) est appelé frère de la mère
- La fille de l'oncle (frère de la mère) est appelée mère

- Le système Omaha consiste à maintenir des relations avec le côté maternel et interdire le mariage avec la cousine croisée.

NB : Chez les Hopi, tous les enfants hommes du clan de ma mère sont appelés : « fils » et tous les hommes du clan de mon père sont appelés : « pères » ⇒ Celui qui appelle quelqu'un « père » sera appelé, par celui-ci, « fils ».

### 11.3. Quelles ont les fonctions des terminologies classificatoires ?

- Lorsqu'on emploie un certain terme pour certaines personnes, on souligne une façon de se comporter.

- Le rôle social est plus évident lorsqu'on passe à l'examen de quelques termes. Nous les voyons préciser les interdits de mariage. Les femmes classées dans la catégorie « mère » sont interdites, Ego ne pourra pas les épouser. Pour lui, toutes les « sœurs » sont aussi des épouses interdites.

De même que pour une fille, les cousins appelés « frères » ne pourront être son mari.

## 12. Les relations de respect, d'évitement et à plaisanterie :

### 12.1. Relations à évitement :

- Chez les Pende, les beaux-fils et belles-mères évitent de se rencontrer. Ils se détournent même lorsqu'ils se croisent en chemin = « tabou de la belle-mère ».

- On évite de se toucher, de se frôler, de se croiser allant jusqu'à éviter de se parler.

- Pour certaines populations, ce sont des interdits graves.

Elles craignent les sanctions surnaturelles telles que le danger de stérilité pour ceux qui violent les interdits.

### 12.2. Relations à plaisanterie ou à libre-parler :

- Il existe des rapports sociaux tels que les intéressés ont le devoir de se taquiner et même de s'injurier.

- Ces privilèges sont souvent réservés à certains membres de la famille et à certains degrés de parenté bien définis.

- Ce qui caractérise ces comportements, c'est qu'ils sont obligatoires et organisés.

- La relation à plaisanterie peut être :

1. Symétrique : les individus se moquent l'un de l'autre.

2. Asymétrique : seul un des groupes ou un des individus peut « plaisanter » l'autre, ce dernier ne pouvant ni répliquer, ni s'en offusquer.

### 12.3. Comment expliquer ces systèmes d'attitudes ?

Ils peuvent s'expliquer par :

1. Une différence de génération
2. Une différence de sexe
3. Une tension entre des groupes qui échangent des femmes.

- Dans les sociétés traditionnelles, cela peut correspondre au souci d'équilibre, au désir d'éviter les possibilités de heurts, de rupture.
- Une règle d'étiquette : est une méthode pour standardiser des relations sociales.

### 12.4. Relations à plaisanterie entre groupes ethniques distincts :

- Parfois, entre des groupes ethniquement différents ou entre clans de très grands groupes tribaux apparaissent des relations qu'on appelle amitié à plaisanterie et aussi amitié funéraire.
  - Les Dogon et les Bozo ont un type de relations qui s'appelle le « mangou ». Les Bozo interviennent constamment chez les Dogon pour arbitrer les conflits, pour enterrer les morts, pour pratiquer les rites de purification lorsqu'il y a rupture d'interdits.
- De même, ils offrent leur hospitalité et vice versa.

## 13. L'organisation sociale en dehors de la parenté :

### 13.1. Organisation en fonction de l'âge :

#### 13.1.1. Les âges de la vie :

- A chaque âge correspondent des besoins, des obligations, des rites particuliers.
  - Chez les peuples sans écriture, l'enfant n'est pas l'objet d'exploitation ; son éducation, les charges qui lui sont confiées, l'intègrent progressivement à la société adulte.
  - La structure des âges est propre à chaque société et selon leur vision tous les peuples possèdent un vocabulaire adéquat.
  - D'une façon générale, on remarque que le tout petit bébé n'a aucune individualité, n'a souvent pas de nom et n'a pas d'importance sociale en tant que tel.
- L'enfant franchit des étapes de la vie qui le mèneront jusqu'à la mort. Ce franchissement d'étapes est l'occasion de rites de passage.
- Dans notre société, la division s'établit également selon des étapes que l'on franchit et l'autorité accorde petit à petit la totalité des droits obligatoires. Ce n'est que petit à petit que nous devenons des citoyens à part entière.
  - Dans les sociétés traditionnelles, ce qui frappe c'est le besoin de préciser la charnière qui vient séparer les jeunes gens des hommes adultes. Cette charnière peut être vue de différentes façons selon les sociétés concernées :
1. Pour beaucoup, c'est l'initiation qui transforme l'enfant en adulte.
  2. Pour certains, c'est par le mariage ou le moment où il devient chef de famille que l'homme prend ses responsabilités en tant qu'adulte complet.
  3. Pour d'autres, l'individu n'acquiert pas son statut total à l'initiation mais lorsqu'il a un descendant.
- Dans ce domaine, des marques extérieures concrétisent et proclament la position de l'individu et par conséquent son statut. On porte des parures spéciales, des vêtements spécifiques, des coiffures spéciales, ...



### 13.1.2. La classification par strates généalogiques :

Le système le plus répandu est celui où le statut de l'individu dans la société dépend de la position dans la lignée et de la distance qui le sépare de l'ancêtre commun.

### 13.1.3. Les classes d'âges :

- Dans le cas de la classification par strates généalogiques, la parenté a une grande importance car c'est en fonction d'elle que se fait l'accès aux charges nouvelles.
  - D'autres sociétés ont développé des mécanismes indépendants de la parenté :
    1. Chez les Indiens d'Amérique du Nord, il existait des « clubs d'âge ». Chaque candidat devait faire des paiements individuels pour devenir membre d'un club d'âge mais, en même temps, tout son groupe d'âge devait agir de concert pour acquérir les droits sur le club. Après que les détenteurs du club l'aient cédé au groupe des plus jeunes qu'eux, ils restaient sans club jusqu'à ce qu'ils réussissent à acquérir les droits du club d'âge suivant.
    2. Il ne s'agit pas de véritables « classe d'âge ». Les véritables classes d'âge sont une série de groupes composés de tous les individus d'un sexe déterminé et d'approximativement le même âge.  
Ex : Chez les Masai : supra = camp des jeunes guerriers.
- ⇒ La transmission du pouvoir est organisée institutionnellement avec des droits et devoirs différents successivement assumés. Il faut également noter que dans ce type d'organisation, l'apogée de la vie se situe à l'âge adulte et ne s'identifie pas à l'expérience de la vieillesse. Les conséquences de ce système sont que chacun fait ce qu'il doit au moment où il le doit. Il n'y a pas de véritable préoccupation personnelle car les individus savent qu'à un moment donné ils exercent le pouvoir.

## 13.2. Organisation en fonction du sexe :

La séparation entre les hommes et les femmes se marque dans toutes les sociétés. Les univers masculin et féminin sont généralement complémentaires, permettant la répartition des responsabilités. Cette dichotomie (séparation) peut prendre des aspects variés :

### 13.2.1. La dichotomie sexuelle :

- Les hommes et les femmes ne mangent pas ensemble.  
Le garçon mange avec sa mère jusqu'à ce qu'il ait atteint un certain âge.
- L'utilisation de langues différentes.
- La participation à des rituels différents  
Ex : religion catholique : prêtrise réservée aux hommes.
- Dans le domaine de l'art.
- Dans le domaine de l'occupation de l'espace.  
Beaucoup de sociétés confinent les femmes hors des lieux que fréquentent les hommes.
- La répartition des tâches et la spécialisation des techniques.  
L'opposition fréquente entre les tâches agricoles réservées aux femmes et les activités pastorales aux hommes a frappé les observateurs, surtout en Afrique.

Schéma traditionnel général :

- Les femmes mettent les enfants au monde, les élèvent, restent autour du foyer.
- Les hommes plus mobiles, plus agressifs, se déplacent plus aisément et ont une activité de caractère plus éloigné et détaché du milieu infantin.

Variante locales :

- Ex : Chez les Zandé, les femmes cultivent les champs mais la culture du tabac est l'apanage des hommes car il s'agit d'une denrée de prestige. De même dans les sociétés où les femmes sont potières, souvent ce sont les hommes qui façonnent les pipes en terre.
- On constate que c'est toujours l'homme qui est forgeron, dans les sociétés traditionnelles.

Cette spécialisation n'est pas la même pour toutes les sociétés :

- La spécialisation des occupations par sexe est une conception de caractère essentiellement social et conventionnel.
- Même si cela semble absolu, la division n'est pas tout à fait définitive. La femme s'occupe de la cuisine mais lorsque l'homme se trouve en forêt, il prépare lui-même ses aliments.
- Il faut souligner l'importance de l'éducation qui accentue la démarcation entre les activités d'homme et de femme.
- Les spécialisations des activités féminines et masculines n'ont pas de caractère universel. La division de la spécialisation est donc propre à chaque société et ne défavorise pas forcément les femmes ; parfois elle leur réserve le monopole de certaines activités nécessaires à la société.

Le statut féminin :

- L'homme détient généralement une position privilégiée. Nous ne connaissons aucune société qui dépende entièrement et à tous les niveaux du pouvoir féminin.
- On s'aperçoit d'une part que, dans les sociétés avec des techniques rudimentaires, la femme a un statut égal à celui de l'homme et que, d'autre part, les Grecs à l'apogée de leur civilisation ne réservaient guère de droit à la femme.

Ex : Chez les peuples chasseurs et ramasseurs, l'homme et la femme se partagent les charges.

Chez les peuples agriculteurs, le statut de la femme est bien moins affirmé et parfois même très inférieur.

Chez les pasteurs africains, il y a une forte tendance à mépriser la femme et à la considérer comme un être impur.

NB : la filiation matrilineaire n'implique pas automatiquement un statut féminin élevé.

A l'opposé, les sociétés patrilineaires ne sont pas toutes caractérisées par un sort inférieur réservé aux femmes.

### 13.2.2. Progrès récents dans l'étude de l'univers féminin :

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les anthropologues ont commencé à étudier sérieusement l'univers des femmes dans les sociétés traditionnelles.

### 13.3. Les associations volontaires :

- Il s'agit d'un groupement, relativement libre ou volontaire, d'individus en vue d'un ou de plusieurs buts communs.
- L'appartenance à ces associations résulte rarement d'un choix complètement libre.
- Certaines de ces associations regroupent tous les adultes de même sexe, d'autres ne regroupent que le plus fortunés ou ceux possédant certaines techniques.

Types d'associations :

#### 1. Sociétés secrètes :

- Soit tribales : pour devenir membre, le candidat doit effectuer des paiements cérémoniels. Il doit également subir une initiation et une période de réclusion.
- Soit intertribales : leurs membres sont plus réduits et plus sélectionnés.
- Exemples de sociétés dans notre société : Franc-maçonnerie, Ku Klux Klan, Opus Dei.

#### 2. Sociétés séculaires :

- Exemples : clubs sportifs, associations professionnelles, tontines (associations où l'on met des économies en commun pour faire face à des dépenses).

### 13.4. Les initiations :

- L'initiation est la révélation de certaines connaissances et l'épreuve imposée à des individus pour être intégrés à un groupe.
- L'initiation fait partie des rites de passage d'un statut à un autre.
- Il y a différents types d'initiation : religieuse, professionnelle, ...

#### 13.4.1. L'initiation tribale ou rite de puberté :

1. Le moment où elle a lieu est celui de la puberté ⇒ plus précis chez les filles (grâce à l'apparition des règles) que chez les garçons.

L'initiation des garçons est souvent collective tandis que celle des filles l'est plus rarement.

Les cérémonies sont généralement annuelles mais il arrive qu'elles soient espacées pour des causes rituelles (présage) ou retardées à la suite d'une période de guerre, d'épidémie.

L'initiation surtout celle des garçons n'est pas toujours liée à l'entrée dans la vie sexuelle. En effet, on peut initier des gens mariés, des groupes très jeunes, ...

2. Sa fonction : introduction à la vie sociale et mystique du groupe. Elle forge une nouvelle identité.

Ceux qui refusent de s'y soumettre restent en marge de la société.

Parfois, certaines catégories d'individus n'y sont pas admises : les enfants nés de mariages non reconnus dans certaines sociétés, les handicapés physiques et mentaux.

#### 13.4.2. Comment se déroule l'initiation des garçons ?

- L'initiation des garçons concrétise la séparation d'avec les femmes et l'intégration dans le groupe des hommes.
- C'est aussi l'entrée dans le domaine de la connaissance systématisée.
- Epreuves : elles portent à la fois sur le caractère, sur la vaillance et sur la force physique de l'initié.
- La mort initiatique : c'est de la disparition de l'enfant que va apparaître, sous forme nouvelle, l'homme.
- Des traces visibles : les candidats subissent des opérations chirurgicales, se voient imposer des marques extérieures qui comportent souvent une explication symbolique et mythique : circoncision, extraction d'une dent, tatouages et scarifications.

#### 13.4.3. L'initiation des filles :

- Elles sont initiées au moment où elles sont nubiles (fécondables).
  - Dès avant l'initiation, la fille est souvent déjà promise.
  - Schéma général :
    1. Mise à l'écart (ségrégation) expliquée par la crainte de l'impureté sexuelle. La jeune fille disparaît pour renaître en femme.
    2. L'initiation comporte aussi des éléments éducatifs.
    3. Les épreuves d'humiliation ne lui sont pas toujours épargnées.
    4. Les tatouages ou opération chirurgicale sont à la fois épreuve de courage et marques sociales
- Ex : excision du clitoris.

#### 13.4.4. Actuellement :

Il y a un aspect de l'initiation à l'égard duquel les Européens se méfient, ce sont les épreuves.

### 14. La stratification sociale : classes et castes :

#### 14.1. Classes :

Une classe sociale est un groupe de personnes qui, au sein d'une société, a un statut distinct qu'il utilise pour obtenir des biens et des privilèges particuliers et qui par un mode de vie commun prend conscience de sa communauté d'intérêts par rapport aux autres classes. Une classe sociale n'existe que par rapport à d'autres classes sociales.

#### 14.2. Castes :

Système de classes figé héréditairement :

1. Caste de paria : ex : forgeron en Afrique de l'Ouest.
2. Castes ethniques : caste endogame supérieure tenant en état de subordination une caste sociale inférieure qui représente un groupe ethnique conquis ou des immigrants.
3. Système de caste complexe : Inde :
  - Les intouchables sont impurs en raison de leur travail.
  - Les 4 castes varna.